

RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Du 21 au 23 novembre 2014

Hôtel Homewood Suites, Halifax, Nouvelle-Écosse

Présences

Jeannie Baldwin, VPER - Atlantique

Katie Murphy-Langille, adjointe à la VPER

Sébastien Bezeau, agent d'action politique et de communication

Bill Bennett, directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts, Terre-Neuve-et-Labrador

Angela Decker, directrice pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador

Steve Johnson, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Darlene Bembridge, directrice pour le Nouveau-Brunswick

Mike LeBlanc, directeur pour le Nouveau-Brunswick

Chris Di Liberatore, directeur pour la Nouvelle-Écosse

Colleen Hodder, directrice pour la Nouvelle-Écosse et VPER suppléante

Brian Oldford, directeur pour les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor ou travaillant pour des employeurs distincts, Maritimes

Shanny Doucet, directrice pour les membres francophones

Rhonda Doyle-LeBlanc, directrice pour les femmes des Maritimes

Joey Dunphy, directeur pour les membres autochtones

Ardith Jordan-Simmonds, directrice pour les membres des groupes raciaux visibles

Wayne Kelley, directeur pour les membres GLBT

André Beaulieu, directeur pour les jeunes membres

Jody Lapierre, directeur pour l'Île-du-Prince-Édouard

Dawn Hardy, directrice pour l'Île-du-Prince-Édouard

Absence motivée

Chris Lansdell, directeur pour Terre-Neuve-et-Labrador

Personnes invitées

Tony Tracy, représentant du CTC

Jeff Callaghan, représentant du STTP

Debi Buell, VPN du SEAC, Charlottetown

Jeannette Manuel-Allain, VPR du SESG

Lori Walton, vice-présidente nationale Équité du SSG

Dan Frost, VPR de l'UEDN pour T.-N.-L. et le N.-B.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Du 21 au 23 novembre 2014

Hôtel Homewood Suites, Halifax, Nouvelle-Écosse

1. Horaire des travaux

Du 21 au 23 novembre : réunion du Conseil

Le 21 novembre, de 8 h 45 à 16 h 45 : réunions des comités

Le 22 novembre, de 9 h à 17 h : réunion du Conseil

Le 23 novembre, de 8 h 30 à 11 h 30 : réunion du Conseil

La consœur Hardy / la consœur Doucet

Motion adoptée

2. Ouverture de la séance

La réunion commence à 9 h 15 sous la présidence de la VPER.

3. Moment de silence

On observe un moment de silence à la mémoire des consœurs et des confrères qui sont décédés depuis la dernière réunion du Conseil. Le nom du confrère suivant est consigné au procès-verbal : Donald Sampson de la section locale 90001 du STE.

4. Déclaration de principes sur le harcèlement

La consœur Colleen Hodder et le confrère Wayne Kelley lisent la Déclaration de principes sur le harcèlement.

Jeannie Baldwin est nommée coordonnatrice des plaintes en cas de harcèlement.

5. Adoption de l'ordre du jour

On passe en revue l'ordre du jour et on y ajoute deux points :

- syndicalisation de SLCD
- formation en matière d'enquêtes

Le confrère Di Liberatore/la consœur Hodder

Motion adoptée

6. Examen et adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Examen du procès-verbal de la réunion des 27 et 28 octobre 2014

Le confrère Di Liberatore/la consœur Doucet

Motion adoptée

7. Mot d'ouverture

La consœur Baldwin donne les dernières nouvelles sur les négociations.

Le 6 décembre est la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Cette année marque le 25^e anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique. YWCA Canada fait la promotion de sa Campagne des roses (www.campagnedesroses.ca). Ensemble, nous devons faire savoir que la violence contre les femmes, « ce n'est PAS CORRECT », et nous enjoignons nos confrères à contribuer à la lutte (en utilisant le mot-clic [#PAScorrect](https://twitter.com/PAScorrect)).

L'AFPC a participé à un projet de sondage sur les incidences de la violence conjugale sur le milieu de travail. Les renseignements recueillis seront rendus publics le 6 décembre.

La consœur Baldwin fait savoir que la formation en leadership aura lieu les 23 et 24 janvier 2015 à Halifax.

Le CTC tiendra une conférence sur les élections fédérales entre janvier et mars 2015.

Tony Tracy du Congrès du travail du Canada - invité

Le confrère Tracy est venu nous entretenir de divers sujets.

- Le rôle de Jeannie au Conseil canadien du CTC.
- La campagne du CTC « ensemble POUR UN MONDE PLUS JUSTE » est une campagne qui favorise la discussion en face à face avec les membres.
- Le CTC organisera une conférence en préparation des élections dans les provinces de l'Atlantique.
- Le CTC a été très occupé à relancer sa campagne sur la sécurité des retraites. Dans le cadre de cette campagne, le CTC revendique trois choses : assurer les fonds de retraite pour tous; augmenter le Supplément de revenu garanti afin d'accroître le revenu des personnes âgées; doubler les prestations du Régime de pensions du Canada – en échelonnant sur quelques années l'augmentation nécessaire de la contribution de l'employeur et des employés.
- Le projet de loi C-377 sur la divulgation des renseignements financiers, qui aurait dû mourir au Feuilleton il y a déjà un certain temps, est de nouveau devant le Sénat dans sa forme originale. Le confrère Tracy encourage les militants et militantes à demander aux membres du Sénat de voter contre le projet de loi.

Jeff Callaghan du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes - invité

Le confrère Callaghan parle des congés de maladie. Il explique que le STTP a négocié dans un esprit de concession et qu'il a fini par perdre le régime de congé de maladie de ses membres. Ce régime a été remplacé par sept jours de congé personnel. Une personne qui n'a plus de congés personnels doit attendre, sans salaire, de voir si sa demande de prestations d'invalidité de longue durée sera approuvée. Les travailleurs vont aller travailler quand ils seront malades, car ils n'auront pas d'autre choix.

Le confrère Callaghan parle des réductions des services postaux, notamment l'élimination de la livraison du courrier à domicile et de ses répercussions sur les populations, les personnes âgées, les personnes ayant un handicap, etc. Par conséquent, il y aura une hausse du prix des timbres et beaucoup de bureaux de poste seront fermés.

8. Rapports des comités

Comité des droits de la personne

Le confrère Kelley lit le rapport du Comité.

Motion d'adoption du rapport

Le confrère Kelley/la consœur Decker

Motion adoptée

Comité d'action politique

La consœur Hardy lit le rapport du Comité. Le Comité présente sept recommandations qui sont soumises au vote séparément.

Motion d'adoption du rapport

La consœur Hardy/le confrère Di Liberatore

Motion adoptée

Recommandations

1. Qu'on incite les conseils régionaux à convoquer les sections locales à une assemblée de planification stratégique pour élaborer un plan adapté à leur conseil régional en 2015.

- *Faire un essai avec le Conseil régional de Moncton puis, si on obtient de bons résultats, encourager alors les conseils régionaux des autres régions à tenir à leur tour une séance de planification stratégique.*

La recommandation est adoptée dans sa forme modifiée.

2. Que le Comité d'action politique tienne une téléconférence avec chacun des conseils régionaux pour déterminer de quelle façon il peut les appuyer.

- *La VPER confirme que les frais de la téléconférence seraient couverts par le budget du Comité d'action politique.*

Recommandation adoptée

3. Que le bureau de l'AFPC-Atlantique rédige une proposition demandant qu'on élargisse la campagne stratégique sur l'assurance-emploi à d'autres circonscriptions détenues par les conservateurs, par exemple Miramichi, Edmundston et Summerside.

- *Il en coûterait environ 10 000 \$ pour réaliser une telle proposition, et une telle dépense doit être approuvée au niveau national. Il faut choisir les circonscriptions cibles.*

Recommandation adoptée

4. Que le bureau de l'AFPC-Atlantique rédige une proposition en vue d'obtenir des fonds pour organiser une campagne pour les anciens combattants à Antigonish et à Sydney.

- *Il faut choisir les circonscriptions cibles. Retirer de la recommandation les mentions d'Antigonish et de Sydney. La proposition qui sera présentée ne parlera que de circonscriptions cibles.*

Recommandation adoptée

5. L'AFPC-Atlantique puisera 10 000 \$ dans le budget de l'action politique pour lancer une campagne sur les garderies dans chaque province de la région (2 500 \$ par province).

- *Il faudrait évaluer le coût d'un sondage qui serait réalisé par Environics. Si le sondage indique que les services de garde d'enfants ne sont pas une préoccupation dans l'une ou l'autre des provinces, nous ne passerons pas d'annonces dans cette province. La consœur Baldwin retire les mots « 2 500 \$ par province » de la recommandation.*

Recommandation adoptée

6. Que chaque conseil régional reçoive une gamme d'articles promotionnels de l'AFPC pour mousser la participation à ses réunions et activités.

Recommandation adoptée

RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Du 21 au 23 novembre 2014

Hôtel Homewood Suites, Halifax, Nouvelle-Écosse

7. Que chaque membre du Conseil de la région de l'Atlantique reçoive un vêtement adapté à diverses conditions météorologiques pour afficher la présence de l'AFPC dans sa province lorsqu'il ou elle participe à des activités syndicales.

- *La consœur Baldwin fait savoir que l'allocation budgétaire pour l'action politique ne peut pas servir à l'achat de matériel promotionnel. Toutefois, on peut puiser dans le budget des membres du Conseil à cette fin.*
- *À l'issue d'une discussion, la consœur Bembridge propose que la dépense soit partagée entre le budget des membres du Conseil et le budget du Conseil.*

Motion portant sur le partage du coût.

Motion adoptée

Les consœurs Jones, Decker et Hodder demandent que leur dissidence soit consignée.

Comité des femmes

La consœur Doyle-LeBlanc lit le rapport du Comité.

La consœur Decker/la consœur Doyle-LeBlanc

Motion adoptée

Comité de santé et sécurité

Le confrère Oldford lit le rapport du Comité et la recommandation que présente le Comité. Cette dernière est soumise au vote séparément.

Le confrère Oldford/la consœur Jones

Motion adoptée

Recommandation

1. Recommande au Comité d'éducation qu'il mette l'atelier sur le projet de loi C-4 au calendrier des ateliers de fin de semaine du printemps.

- *L'atelier devra être offert en 2016, car le budget pour la formation pour la période 2013-2015 a déjà été approuvé. Si le Comité d'éducation accueille cette recommandation, il devra en tenir compte au moment d'élaborer son prochain plan de formation pour 2016-2018.*

Motion adoptée

Comité d'éducation

La consœur Jones lit le rapport du Comité. Le point 3 b) est soumis au vote séparément.

La consœur Jones/le confrère LaPierre

Motion adoptée

3 b) - critères de sélection des participants à l'école du syndicalisme de l'Atlantique :

- *Les critères de sélection seront présentés à la prochaine réunion du Conseil. Ils deviendront un règlement à suivre. Il faudra fournir les critères à l'avance aux personnes qui choisissent les participants à l'école pour que le système soit transparent et bien compris.*

9. Prochaine réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil aura probablement lieu entre le 7 et le 10 mai 2015.

On suggère que les comités tiennent leur réunion par téléconférence. On essaiera de lever la séance le samedi 9 mai pour éviter aux participants et participantes de devoir voyager le jour de la fête des Mères le 10 mai.

10. Guide des membres du Conseil

Le *Guide des membres du Conseil de la région de l'Atlantique* est un document évolutif qui est appelé à changer pour s'adapter au Conseil. Il faudrait y ajouter les renseignements suivants :

- le rôle des divers comités régionaux;
- le rôle de chacun des 18 directeurs et directrices qui forment le Conseil et les attentes envers ces personnes.

11. Plan de fonctionnement – de novembre 2014 à octobre 2015

Demander plus de fonds pour la publicité. Nous avons demandé 175 000 \$, et ce montant ne semble pas poser de problème. Toutefois, si des fonds prévus pour une activité ne sont pas dépensés pour ladite activité, il faudra obtenir l'autorisation avant d'utiliser ces fonds pour une autre activité.

Jeannie passe en revue les activités que prévoit le plan.

12. Politiques et procédures financières

La consœur Murphy-Langille fait le point sur les changements apportés récemment par la Direction des finances :

- un nouveau portail appelé Dépenses des membres servira à transmettre en ligne les demandes de remboursement;
- les politiques sur les voyages de l'AFPC et sur la garde familiale ont été modifiées.

Sébastien fait le point sur la campagne stratégique sur l'assurance-emploi et les trois panneaux d'affichage électroniques au Nouveau-Brunswick.

Nous allons choisir des régions cibles pour la campagne sur l'AE et la campagne pour les anciens combattants et ferons paraître des messages sur des panneaux d'affichage dans ces régions.

Syndicalisation de SLCD

Le confrère Oldford demande à la VPER si nous avons cessé de former de nouvelles SLCD au Nouveau-Brunswick.

La consœur Baldwin donne les explications suivantes sur le travail de syndicalisation :

Dans la région de l'Atlantique, l'agent de syndicalisation soumet un plan de syndicalisation à la coordonnatrice régionale et à la VPER. Ce plan doit refléter les lignes directrices sur la syndicalisation de l'AFPC (voir annexe A) et nos secteurs cibles et tenir compte de notre capacité à servir les personnes salariées que nous syndiquons.

Nous avons demandé à notre agent de syndicalisation de ne pas syndiquer de nouveaux groupes au Nouveau-Brunswick sauf s'il s'agit de groupes autonomes ou qui souhaitent se rattacher à un Élément.

Nous n'avons que deux représentantes au bureau de Moncton pour servir, dans les deux langues, quelque 6 500 membres répartis dans 67 sections locales au Nouveau-Brunswick.

Nous ne pouvons plus former de nouvelles unités dans cette province — à moins qu'elles soient autonomes —, car cela compromettrait notre capacité de soutenir et de servir les membres que nous avons déjà.

Tour de table

Les membres du Conseil font le point sur les activités auxquelles ils ont pris part depuis la dernière réunion du Conseil est octobre.

La consœur Hardy fait le point sur la négociation : La convention collective du SEI est échue depuis deux ans. Lorsqu'une entente sera conclue, elle sera en vigueur pendant deux ans, puis il faudra recommencer à négocier. La consœur Hardy estime que les membres refuseront de perdre leur indemnité de départ. Le SEI attend le rapport de la Commission de l'intérêt public et espère discuter des recommandations que contiendra ce rapport au début de 2015.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Du 21 au 23 novembre 2014

Hôtel Homewood Suites, Halifax, Nouvelle-Écosse

La consœur Manuel-Allain nous informe que le SESG prépare une campagne sur la sécurité publique et les effets des compressions dans le système carcéral (dans le personnel surtout). La réduction du personnel dans les prisons nuit au travail des employés qui restent, ce qui a des répercussions en matière de sécurité publique.

La séance est levée à 11 h 05.